



30^{ème} session extraordinaire du Conseil des droits de l'homme

Débat

Graves violations des droits de l'homme dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est

Genève, le 27 mai 2021

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse salue le cessez-le feu. Les populations civiles palestiniennes et israéliennes n'ont que trop souffert du nouveau cycle de violence. Les dynamiques actuelles doivent radicalement changer. La Suisse appelle les parties à initier un processus crédible pour résoudre les causes profondes du conflit.

La Suisse réitère son appel à toutes les parties à respecter le droit international, en particulier humanitaire et des droits de l'homme, ainsi qu'à cesser toute mesure unilatérale compromettant la solution à deux États, conformément à la résolution 2334 du Conseil de sécurité. Elle souligne l'obligation de garantir l'accès humanitaire sans entrave vers la bande de Gaza et appelle à la levée immédiate du blocus.

La Suisse est préoccupée par la poursuite des violences en Israël et en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, et par la vague d'arrestations y relative. Elle appelle les dirigeants israéliens et palestiniens à s'abstenir de toute provocation et à prendre position contre toute forme de violence. Une coexistence pacifique entre Israéliens et Palestiniens n'est possible que si les droits de chacun sont fondés sur le principe d'égalité. La préservation du statu quo historique sur le Haram al-Sharif / Mont du Temple et la coexistence pacifique de tous les résidents de Jérusalem doivent être garanties.

Enfin, la Suisse considère que la lutte contre l'impunité est essentielle pour assurer la stabilité et la paix. Seule une solution négociée à deux États, conformément au droit international et aux paramètres convenus au niveau international, y compris les résolutions du Conseil de sécurité, peut conduire à une paix durable.

Je vous remercie.